

## ADR 1.3 : assurer la manutention et l'expédition de matières dangereuses

Date et durée
Code formation : TRAN-003-FR Durée : 1 jour Nombre d'heures : 7 heures
Description
L'ADR 1.3 encadre la sécurité du transport des matières dangereuses, et comporte un certain nombre de normes et de pratiques qu'il est indispensable de maîtriser en entreprise. Cette formation vous aidera à identifier et organiser le transport de marchandises dangereuses dans un cadre sauf et respectueux de l'ADR 1.3.
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Comprendre les risques et les conséquences du transport des matières dangereuses.</li><li>• Connaître les principales exigences de l'Arrêté ADR.</li><li>• Comprendre les implications du transport de matières dangereuses.</li></ul>
Modalités d'évaluation
Quiz / QCM
Pré-requis
Aucun
Public
Cette formation s'adresse à toute personne participant ou organisant le transport de matières dangereuses : opérateurs, caristes, responsable sécurité, responsable commercial, personnel en charge des documents de transport.
Cette formation s'adresse aux profils suivants
<u>Responsable QSE</u>
Programme
<b>L'environnement réglementaire</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le cadre réglementaire français</li></ul>
<b>Le transport des matières dangereuses par la route</b>

- Spécificités
- Les principaux risques
- Les conséquences

## **La classification des marchandises dangereuses**

- Les différentes classes et les étiquettes correspondantes
- Les éléments de classification et la désignation des produits
- Les risques principaux et les risques secondaires
- Le classement d'un mélange et des échantillons
- Règles concernant les déchets

## **L'emballage des marchandises dangereuses**

- Les différents types d'emballage
- Les contraintes d'emballage (groupes, marquage)
- Les obligations de l'expéditeur

## **La réalisation d'une expédition**

- Etiquetage et marquage des emballages
- Quantités limitées, exemptions, chargements en commun, calcul du 1.1.3.6
- Obligations des différents intervenants
- Chargement, arrimage et déchargement des marchandises

## **La documentation transport**

- Les consignes de sécurité
- Le document transport
- La déclaration d'expédition MD
- Les autres documents (formation du conducteur, agrément du véhicule, certificat qualité)

## **Exercices d'application**

- Préparation de l'emballage (marquage, étiquetage)
- Rédaction du document de transport

Un résumé aide mémoire sera remis à chacun des participants.